

## Kant et la Bible. Des traces aux frontières

Sans doute n'y a-t-il pas de passage plus sublime dans le Livre de loi des juifs que ce commandement : « Tu ne te feras pas d'idole, ni aucune image de ce qui est dans les cieux en haut, ou de ce qui est sur la terre en bas, ou de ce qui est dans les eaux sous la terre. » Seul ce commandement peut expliquer l'enthousiasme que ressentait dans sa période florissante le peuple juif pour sa religion, lorsqu'il se comparait à d'autres peuples, ou l'orgueil qu'inspire la religion mahométane<sup>1</sup>.

C'est un fait, Kant lisait la Bible. A la fin des années 90, il a écrit sur un billet : « Je lis volontiers la Bible et je manifeste de l'enthousiasme pour les enseignements du Nouveau Testament. » Selon le relevé de sa Bible personnelle, publié par H. Borkowski, les annotations marginales et les passages soulignés du Nouveau Testament sont effectivement beaucoup plus nombreux que de l'Ancien<sup>2</sup>. Kant lisait donc bien la

1. *Critique de la faculté de juger*, § 29, in *Œuvres philosophiques*, Paris 1985, t. II, Bibliothèque de la Pléiade, p. 1048.

2. La Bible de Kant est une Bible traduite par Luther et imprimée en 1751. Selon le relevé de H. Borkowski, les annotations marginales et les passages soulignés du Nouveau Testament sont beaucoup plus nombreux que de l'Ancien. Le Livre de la Genèse a été fortement souligné et dans le Nouveau Testament, les quatre Évangiles (en particulier celui de Matthieu), les

Bible, et il serait injuste d'en rester aux idées reçues qu'il en donnait seulement une interprétation morale, il va sans dire à tendance rationaliste. Pour pressentir comment l'héritage biblique travaille de l'intérieur la problématique kantienne, nous relisons les trois *Critiques*, à partir d'un lieu paradoxal et significatif de cette rencontre étonnante entre Kant et la Bible, le rapport loi et liberté, spécialement au moment où celle-ci devient la clef de voûte de tout l'édifice quand sa réalité, jusque-là contestée dans la théorie en est prouvée par une loi de la raison pratique, la loi morale. Il faudra se rappeler auparavant que le philosophe de Königsberg est un homme de son temps, qui porte les questionnements de l'*Aufklärung*, dans l'autonomie d'une pensée critique<sup>3</sup>. « Notre siècle, déclare-t-il, est le siècle propre de la critique, à laquelle tout doit se soumettre »<sup>4</sup>.

#### UN HOMME DE L' « AUFKLÄRUNG »

A en juger par l'article que Kant fait paraître dans la *Berlinische Monatschrift*, en 1784, « Réponse à la question : Qu'est-ce que les Lumières ? », la religion est directement visée par ce mouvement critique. Il avoue même en conclusion avoir traité l'aspect essentiel des Lumières, la sortie des hommes hors de l'état de minorité où ils se maintiennent par leur propre faute, en s'en tenant principalement aux questions religieuses, « parce que, en ce qui concerne les arts et les sciences, nos souverains n'ont aucun intérêt à jouer les tuteurs de leurs sujets ». Face à cette pression et à cette tutelle la devise des Lumières s'impose : « *Sapere aude !* Aie le courage de te servir de ton *propre* entendement ! » Pour aller à l'essentiel, tout en respectant la complexité de cette période

lettres aux Romains, aux Galates et à Jacques. Rien n'est souligné dans l'Ancien depuis l'Exode jusqu'aux Livres des Rois, puis dans Esdras, Néhémie, Esther, Job, le Cantique des Cantiques, et les prophètes. Dans le Nouveau, il n'y a pas de passages soulignés dans la lettre à Philémon, la troisième lettre de Jean, dans la lettre de Jude et dans l'Apocalypse. On ne doit pas en conclure que Kant n'a pas lu ces Livres car les références au Livre de Job que l'on trouve dans l'opuscule *Sur l'insuccès de tous les essais de Théodicée*, indiquent, par exemple qu'il connaissait bien ce Livre. A vrai dire sur les 280 passages de la Bible que Kant a cités ou mentionnés dans son œuvre, selon la recension faite par Konst. von Kügelgen, il n'y en a que 89 qui sont soulignés ou annotés dans la Bible personnelle de Kant.

3. La notion d'autonomie chez Kant n'est pas simple. Elle correspond plus à un appel de l'autonomie qu'à une autosuffisance.

4. Et l'auteur précise : « La religion, par sa sainteté, et la législation, par sa majesté, veulent ordinairement s'y soustraire. Mais alors elles excitent contre elles un juste soupçon, et ne peuvent prétendre à ce respect sincère que la raison accorde seulement à ce qui a pu soutenir son libre et public examen. » Préface de la première édition de la *Critique de la raison pure*, in *Œuvres philosophiques*, Paris 1980, t. I, Bibliothèque de la Pléiade, p. 727.